

FORMATION GÉNÉRALE DES BÉNÉVOLES

(CERTIFICAT DE FORMATION À LA GESTION ASSOCIATIVE)

Le CDOS de la Haute-Vienne organise une formation en vue de la remise du Certificat de Formation à la Gestion Associative (CFGA). Il s'agit de suivre des enseignements théoriques et pratiques en vue de l'exercice de responsabilités bénévoles au sein d'une association. Pour participer à cette formation les candidats doivent : **être membres d'une association déclarée et âgés de plus de 16 ans** au premier jour de la formation. Les **modules 1 à 5 sont obligatoires** pour l'obtention du CFGA.

A - OBJECTIFS

Objectif général de la formation

- Être en mesure de prendre des responsabilités dans la gestion administrative, financière et humaine d'une association
 - Mieux connaître l'environnement du milieu associatif
 - Être en mesure de conduire et développer un projet associatif
 - Mettre en pratique les connaissances acquises lors d'une formation pratique

B - PROGRAMME

MODULE 1 – METHODOLOGIE DE PROJET (12 HEURES)

- **Elaboration et mise en œuvre du projet associatif : 6 heures**
- **Pilotage et conduite d'un projet associatif ou d'un projet de développement : 2 heures**
Piloter une équipe, communiquer, évaluer et remédier.
- **Elaboration d'un projet sportif de développement durable : 4 heures**
Préparer, organiser et exploiter un évènement écoresponsable, le réseau Natura 2000.

MODULE 2 – CADRE LEGAL ET FONCTIONNEMENT ASSOCIATIF (8 HEURES)

- **Principes fondamentaux de la loi 1901 relative au contrat d'association : 2 heures**
Statuts, règlement intérieur, vie juridique.
- **Les dirigeants associatifs : 6 heures**
Evolution du bénévolat, rôle des dirigeants, responsabilité de l'association, plan de prévention.

MODULE 3 – VALORISATION ET MANAGEMENT DES RESSOURCES HUMAINES (26 HEURES)

- **Fonction employeur : 2 heures**
Convention Collective Nationale du Sport, classification des emplois, grilles de salaires.
- **Emploi et gestion de l'emploi : 14 heures**
Création, gestion et fin d'emploi
- **Management des ressources humaines associatives : 10 heures**
Développement des compétences, conduite et formation professionnelle, management, services civiques.

MODULE 4 – GESTION FINANCIERE ASSOCIATIVE (13 HEURES)

- **Gestion comptable : 2 heures**
Obligations légales et projet financier.

- **Fiscalité de l'association : 2 heures**
Notion de lucrativité et valorisation comptable du bénévolat
- **Exemple d'outil de gestion : 2 heures**
Présentation de Basicompta
- **Connaissance et mobilisation des sources de financement public : 1 heure**
- **Parrainage et mécénat : 6 heures**
Éléments juridiques et fiscaux, démarches et recherche.

MODULE 5 – ENVIRONNEMENT ASSOCIATIF UTILITE SANITAIRE ET SOCIALE DU SPORT (20 HEURES)

- **L'association sportive dans l'organisation du sport en France : 6 heures**
Connaissance du monde sportif, évolution de l'environnement, associations et collectivités territoriales.
- **Utilité sanitaire et sociale du sport : 14 heures**
Sport sur ordonnance, dopage, incivilités, valeurs de la république

MODULES COMPLEMENTAIRES

- **Communication : 9 heures**
Valoriser l'image de son association, développer la communication interne et les réseaux sociaux
- **Prévention : 7 heures**
Prévention et Secours Civiques (PSC1) de niveau 1
- **Informatique : 3 heures**
Découvrir le traitement de texte ou tableur ou diaporama

C - ORGANISATION

- **Dates :** Cours du soir lundi (18h 21h) + quelques samedis, hors vacances scolaires et jours fériés, à partir du 03/04/2020
- **Lieux :**
 - Limoges - Maison Municipale des Sport, 35 boulevard de Beaublanc 87100 Limoges
 - Limoges - Chéops 55 Rue de l'Ancienne École Normale d'Instituteurs 87000 Limoges